

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **29 (1992)**

Heft 1091

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Domaine Public DP

JAA
1002 Lausanne

16 juillet 1992 - n° 1091
Hebdomadaire romand
Vingt-neuvième année

Les verts dans la cour des grands

Régulièrement, les dirigeants des plus importantes associations écologiques du pays se rencontrent et discutent. Mais il n'existe aucun regroupement, aucune fédération, aucun lieu d'échange où se définissent les grandes actions, les objectifs à long terme, les terrains sur lesquels il faut être présent et ceux où un combat serait perte de temps et d'argent. Les organisations écologistes suisses ne sont en fait pas à la hauteur des responsabilités qu'elles revendiquent.

Cette situation a son explication «historique» même si le mouvement écologique est relativement récent: les organisations les plus vieilles, Heimatschutz, LSPN ou WWF, n'occupent le terrain politique que depuis quelques années et leurs buts étaient davantage la sauvegarde des paysages et des milieux naturels que la promotion d'une véritable politique de protection de l'environnement, qui touche aussi bien le trafic et l'industrie que la gestion des ressources énergétiques ou les méthodes de travail dans l'agriculture. Le terrain laissé vide par ces associations alors largement apolitiques a été occupé depuis une vingtaine d'années par une multitude de mouvements, lancés pour la défense d'intérêts très sectoriels; ils sont peu nombreux à avoir atteint une taille nationale et continuent donc, avec des moyens limités, des secrétariats dispersés et des bénévoles essouffés, à défendre aussi bien la nature que leur part du gâteau écologique. Quant aux partis écologistes, ils ont été créés pour intervenir dans les législatifs et les exécutifs sans vraiment se distinguer dans les autres modes d'action des mouvements ne participant pas aux élections.

L'ensemble des interventions de ces milieux fait malheureusement davantage penser à une USAM de gauche qu'à une force de proposition et de soutien au service d'une politique prospective et globale dont l'environnement serait le bénéficiaire. Encore renforcées dans cette voie depuis qu'elles ont acquis d'importants — et nécessaires — droits de recours, nombre d'associations semblent s'être spécialisées dans l'épluchage systématique des mises à l'enquête

et des feuilles officielles pour y détecter les plus petites atteintes à la nature. Cette multitude d'actions a son importance: elle oblige, à tous les niveaux, à tenir compte des effets de l'action humaine sur l'environnement. Mais la somme de tous ces recours ne suffit pas à faire une politique d'ensemble: pendant que l'on s'oppose à un parking, le taux de motorisation continue d'augmenter.

Les organisations écologiques ont maintenant une pratique remarquable du terrain qu'elles pourraient mettre à profit pour se concentrer sur l'essentiel. Il est temps d'abandonner les combats sectoriels pour se grouper derrière des causes à la fois plus générales et plus porteuses d'effets à long terme. Ce changement est d'autant plus important que commence à s'installer un confort du refus: la mécanique est bien huilée pour lancer un référendum contre les Nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes. Elle se grippe rapidement lorsqu'il faudrait soutenir un projet d'importance nationale comme Energie 2000.

Les organisations suisses de protection de l'environnement ont démontré à Rio qu'elles avaient atteint l'âge adulte: elles ont su s'entendre pour désigner des représentants faisant partie, grande nouveauté, de la délégation officielle. Il est de toute première importance qu'elles continuent la collaboration entamée à cette occasion, qu'elles restent disponibles et surtout compétentes et crédibles, pour participer à d'autres rendez-vous de ce genre, pour être entendues sur la scène nationale et internationale comme le sont le Vorort ou l'Association suisse des banquiers.

Il est bien sûr frustrant de laisser faire dans une commune ou un canton un aménagement que l'on trouve anti-écologique. Mais c'est en prenant un peu de hauteur et en agissant davantage comme force de proposition et de soutien aux niveaux supérieurs que le respect de l'environnement deviendra un réflexe aussi automatique que l'a été pendant des années le respect du secret bancaire.

PI